

**Comité exécutif du Programme
du Haut Commissaire**
Soixante et unième session
Genève, 4-8 octobre 2010

30 septembre 2010
Français
Original : Anglais et français
uniquement

Actualisation des opérations du HCR en Afrique - 2010

Cette mise à jour présente quelques exemples des défis, progrès et développements dans la région depuis la dernière étude stratégique présentée à la quarante-septième réunion du Comité permanent en mars 2010. Un rapport plus complet sera fourni dans le prochain *Appel global pour 2011 - Actualisation*.

A. Principaux défis et nouveaux développements

Au cours des huit premiers mois de 2010, l'Afrique a été le théâtre de situations d'urgence humanitaires complexes qui ont engendré de nouveaux déplacements.

Les faits nouveaux positifs au cours de cette période incluent la naturalisation actuelle des réfugiés burundais en **République-Unie de Tanzanie** et le lancement des processus de ratification par les Etats de la Convention de l'Union africaine pour la protection et l'assistance des déplacés internes en Afrique.

Les conditions sécuritaires et humanitaires au sud et au centre de la **Somalie** n'ont cessé de se détériorer. La violence à Mogadiscio continue de faire rage, causant de nouveaux déplacements à l'intérieur de la Somalie et au-delà des frontières. Depuis le début de l'année, plus de 60 000 Somaliens ont été contraints de fuir vers les pays voisins, mettant à rude épreuve les services et les équipements de camps déjà surpeuplés au Kenya, en Ethiopie et à Djibouti. A la lumière de ces développements, le HCR a préparé un plan d'intervention régional au titre duquel les besoins ont été présentés à la communauté internationale en mai 2010 par le biais d'un appel supplémentaire.

L'agrandissement du camp d'Ifo à Dadaab au **Kenya** a progressé moyennant la construction d'infrastructures essentielles. A **Djibouti**, le gouvernement est convenu d'attribuer un nouveau site qui permettra au Haut Commissariat d'améliorer les normes d'assistance pour les nouveaux arrivants en provenance de la Somalie afin de décongestionner le camp existant. En **Ethiopie**, quatre camps de réfugiés ont été ouverts dans la région de Dollo Ado afin d'héberger les nouveaux arrivants en provenance de Somalie.

Le **Soudan** reste au centre de la plus grande opération humanitaire en Afrique. Au Darfour, l'insécurité et le rétrécissement de l'espace humanitaire posent des problèmes majeurs. La récente série d'expulsions et d'enlèvements d'un certain nombre d'agents d'aide a eu des retombées néfastes sur la capacité de mise en œuvre des organisations humanitaires dans la région. Entre-temps, les élections nationales qui ont eu lieu en avril ont constitué un jalon crucial et l'Accord de paix global entre dans sa phase la plus critique avec le prochain référendum prévu pour janvier 2011. Le référendum offrira à la population du Sud-Soudan le choix entre l'indépendance ou le maintien au sein d'un Etat soudanais unique et centralisé. Le HCR observe cette évolution politique afin d'être prêt à tout mouvement de population éventuel et à toute possibilité d'apatridie pour certains groupes de population.

Des hostilités en **République démocratique du Congo**, en particulier dans certaines régions des Kivus, la Province orientale, Maniema et le nord du Katanga, ont engendré de nouveaux déplacements, aggravant la situation humanitaire et interdisant le retour de plus de deux millions de déplacés internes et de réfugiés.

Le conflit en **République centrafricaine** et la violence communautaire au nord du **Ghana** ont engendré de nouveaux déplacements en 2010. Près de 2 000 réfugiés venant de République centrafricaine ont cherché refuge au sud-est du Tchad et, à la fin de mars, 6 000 réfugiés ghanéens ont fui vers le Togo à l'issue de trois ans de conflit sans solutions entre les communautés.

La **sécurité des bénéficiaires et du personnel humanitaire** a été constamment mise en danger dans plusieurs régions du continent. Les réductions des contingents militaires de la Mission des Nations Unies en République démocratique du Congo (MINUSCO) ainsi que celle de la Mission au Tchad et en République centrafricaine (MINURCAT) ont suscité des préoccupations concernant la situation sécuritaire, rendant la fourniture de l'aide humanitaire possible.

B. Progrès concernant les priorités stratégiques

i) Intensification des efforts en quête de solutions durables

En juillet 2010, le HCR a passé en revue les progrès accomplis dans la mise en oeuvre de la **Stratégie globale pour les situations de réfugiés rwandais et burundais**, à la lumière des récents développements politiques et sécuritaires dans ces deux pays. Le HCR a donné un nouvel élan à sa stratégie globale, y compris l'invocation possible des clauses de cessation lors de l'examen de ces deux situations.

Rapatriement

Depuis le début de 2010, le retour des réfugiés vers la **République démocratique du Congo** s'est ralenti et constitue une source de préoccupations pour le HCR. L'insécurité et le conflit latents, les sévices des forces armées à l'égard des populations civiles, y compris la violence sexuelle et sexiste ainsi que l'absence ou la présence limitée des autorités nationales, des institutions des Nations Unies et des acteurs du développement dans les régions de retour, continuent de poser de sérieuses difficultés pour le retour des réfugiés congolais dans les provinces des Kivus et du Katanga.

Le HCR escompte le retour spontané d'environ 3 500 réfugiés congolais depuis la République centrafricaine d'ici à la fin de 2010. En outre, 17 800 réfugiés en République du Congo ont déjà indiqué leur souhait de rentrer en République démocratique du Congo. Le HCR renforce sa présence dans la province d'Equateur afin de renforcer les préparatifs de suivi de protection pour le retour et la réintégration de ces réfugiés qui avaient fui la violence dans la province de l'Equateur à la fin de 2009.

Entre janvier et août 2010, quelques 3 500 réfugiés **angolais** sont rentrés chez eux en provenance de la Zambie. Les modalités de retour des réfugiés angolais depuis la République démocratique du Congo seront discutées lors d'une réunion tripartite qui sera organisée entre les gouvernements respectifs et le HCR.

La lenteur des retours vers le **sud du Soudan** depuis le début de 2010 peut être attribuée à l'incertitude entourant la tenue du référendum en janvier 2011 ainsi qu'à l'augmentation des violences interethniques dans certaines régions. Toutefois, si le référendum se déroule dans la paix, le nombre de retours pourrait augmenter au cours des six premiers mois de 2011. Au sud du Soudan, les réfugiés et les déplacés internes rentrés chez eux bénéficient de plus de 1 000 programmes de réintégration du HCR dans les régions de retour, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement et des activités génératrices de revenus.

Intégration sur place

Les initiatives **d'intégration sur place** ont progressé en 2010. Le HCR assiste les réfugiés libériens qui ont choisi de s'intégrer sur place dans les pays d'asile. Cela inclut la négociation avec les gouvernements concernés eu égard aux programmes d'intégration et à la fourniture de passeports nationaux afin de mettre un terme aux programmes d'intégration locale pour ce groupe de réfugiés d'ici à la fin de 2011. En République-Unie de Tanzanie, en juillet 2010, les autorités gouvernementales ont lancé la « Stratégie nationale pour un programme d'intégration communautaire », esquisant les mesures de relogement et d'intégration pour les 162 000 anciens réfugiés burundais qui sont aujourd'hui devenus des citoyens tanzaniens.

Réinstallation

Le HCR continue d'avoir pour objectif prioritaire l'intégration de la **réinstallation** en tant que composante viable et importante des stratégies de protection globale en Afrique. La diversification des nationalités des réfugiés dans la réinstallation est envisagée et la localisation des activités de réinstallation du HCR reste des objectifs clés en Afrique. Afin de répondre de façon plus efficace aux situations de réfugiés prolongées sur le continent, des efforts importants ont été déployés pour assurer un niveau adéquat d'effectifs. En conséquence, depuis le début de l'année, presque 11 000 réfugiés ont été réacheminés aux fins de réinstallation. Le HCR continuera de mettre l'accent sur les populations telles que les Somaliens, les Erythréens et les Soudanais en provenance du Darfour, dont la réinstallation constitue fréquemment la seule option.

ii) **Promotion d'un environnement de protection favorable**

La promotion de la ratification et de l'application de la Convention de l'Union africaine récemment adoptée pour la protection et l'assistance des déplacés internes en Afrique et la poursuite de la mise en oeuvre de la politique du HCR concernant les réfugiés urbains sur le continent figurent parmi les objectifs clés de 2010 et au-delà

La gestion de la **détermination du statut de réfugié** constitue toujours un défi. En 2010, le HCR a intensifié son appui au développement des capacités nationales en matière de détermination du statut de réfugié dans plusieurs pays.

Le HCR enregistre toujours des goulets d'étranglement au niveau des opérations statutaires, particulièrement à Nairobi, au Kenya et des pressions énormes en matière d'accueil, d'enregistrement et d'activités de détermination de statut. Bon nombre de gouvernements doivent relever des défis dans la mise au point de procédures d'asile nationales justes, efficaces et viables. Le mouvement croissant vers le sud des réfugiés et des demandeurs d'asile depuis la Corne de l'Afrique dans le cadre de mouvements migratoires mixtes, souvent par le biais de réseaux de trafiquants, met à rude épreuve les systèmes d'asile nationaux des pays de transit. Le phénomène risque également d'éroder l'appui public à l'asile et d'engendrer des pratiques plus restrictives telles que le confinement dans des camps. L'Afrique du Sud constitue le principal pays de destination en Afrique et le pays comptant le plus de demandes d'asile déposées dans le monde, 220 000 en 2009.

En 2010, le HCR a intensifié ses liens de coopération avec les gouvernements et institutions concernés pour renforcer la **réponse de protection aux mouvements migratoires mixtes**. En septembre 2010, le Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie, avec l'appui du HCR et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a convoqué une conférence régionale en présence des représentants des gouvernements d'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique, des Grands Lacs et d'Afrique australe. La conférence a permis aux Etats, à la société civile et aux organisations internationales de mettre au point des stratégies de réponse aux mouvements migratoires mixtes de façon efficace, coordonnée et dans un souci de protection. En Afrique de l'Ouest, afin de tirer profit des conclusions de la conférence de Dakar de 2008, le HCR et l'OIM ont organisé plusieurs ateliers régionaux visant à renforcer la capacité de protection et à créer des réseaux entre les partenaires clés.

L'environnement global de protection en Afrique continue de susciter des préoccupations. Malgré certains développements positifs, tels que l'allocation de terres supplémentaires pour des sites de réfugiés dans plusieurs pays et l'adoption de politiques d'accueil en dehors des camps dans d'autres, le HCR a constaté une augmentation inquiétante, dans certains pays, de la détention et du refoulement de demandeurs d'asile et de réfugiés qui se sont parfois traduits par des pertes en vies humaines.

Bien que la crise en **Somalie** soit l'une des urgences les plus pressantes, l'espace de protection pour les réfugiés somaliens se réduit comme une peau de chagrin en Afrique et au-delà. La situation a encore été aggravée par les attaques terroristes d'Al Shabaab à Kampala qui ont fait plus de 70 morts en juillet 2010. Le retour forcé des demandeurs d'asile et des réfugiés vers la Somalie par les autorités d'Afrique et d'ailleurs continue de susciter une grave préoccupation.

Apatridie

En Afrique, le HCR s'efforce de marquer de son empreinte l'espace opérationnel en matière d'**apatridie**.

En Ethiopie, le HCR s'est lancé dans une recherche sur l'apatridie en coopération avec l'Université d'Addis Abeba et a mis au point des activités de suivi telles que l'établissement de centres d'aide juridique, la formation et le plaidoyer pour une réforme juridique. A Djibouti et au Kenya, les résultats d'une cartographie des risques et des défis liés à l'apatridie sont intégrés dans la planification opérationnelle pour 2011 et au-delà. En Côte d'Ivoire, le HCR et ses partenaires ont fourni une formation sur les questions liées à la nationalité à plus de 100 fonctionnaires et le HCR et le Ministère de la justice ont mené à bien des missions conjointes sur le terrain afin d'identifier les populations risquant de devenir apatrides.

En Afrique, le changement climatique et les catastrophes naturelles ont aggravé l'ampleur et la complexité de la mobilité des populations. D'importantes précipitations ont causé des inondations dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest ainsi qu'un glissement de terrain en Ouganda, touchant des milliers de personnes. Le Niger, le nord du Mali et d'autres pays du Sahel font face à une crise majeure en matière de sécurité alimentaire et cette situation engendre des conflits intercommunautaires au Niger.

C. Information financière

Pour ses programmes en cours en Afrique, le budget basé sur l'évaluation des besoins globaux pour 2010 s'élève à 1,12 milliards de dollars E.-U. Le HCR a continué de faire face aux nouvelles situations d'urgence ou à l'évolution des situations, ce qui a engendré de nouveaux besoins opérationnels et budgétaires. Un montant de 38,4 millions de dollars E.-U. a été demandé pour répondre au déplacement en cours des réfugiés somaliens vers Djibouti, l'Ethiopie et le Kenya. Des besoins supplémentaires (23,5 millions de dollars E.-U.) ont également été présentés pour l'agrandissement du camp d'Ifo à Dadaab au Kenya afin d'héberger de nouveaux réfugiés et de couvrir des besoins cruciaux dans les domaines de la protection, des abris, de la santé et de l'eau et de l'assainissement.